

LE SITE ENQUETE-FRAUDE.COM

Categories: [Agence de recouvrement](#), [Options binaires](#), [Placements atypiques](#), [Produits classiques : Danger !](#)

Tag: [Enquête](#)



Ce site vous propose de récupérer vos fonds perdus dans le cadre d'une arnaque financière. Au vu du nombre de recovery room identifiées, nous avons voulu en savoir plus. Le résultat est assez étonnant. Derrière cette proposition, nous avons identifié une société de New York qui ne donne jamais son nom sur le site. Avant de signer un contrat, les vérifications sur la réalité des performances annoncées s'imposent. Par ailleurs, attention aussi aux frais à engager. Nous sommes très réticents à l'utilisation des services proposés. Le contrat, en cas de litige, sera soumis au droit américain...

Le site internet :

Le site a été créé le 15/11/2021. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/enquete-fraude.com>

Nos recherches :

Nous avons reçu un mail du d'accroche envoyé par le site support-bitcoin.com que nous publions ci-dessous :

<http://adcfrance.fr/wp-content/uploads/2021/11/Le-mail-du-site-support-bitcoin.pdf>

Le nom de domaine a été déposé le 01/07/2021. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/support-bitcoin.com>

Aucun site n'est ouvert à la date de nos recherches (28.11.2021)

Le lien dans le mail mène vers le site enquete-fraude.com

Le contenu du site

Nous publions le contenu des pages accueil et crypto-monnaies.

<http://adcfrance.fr/wp-content/uploads/2021/11/La-page-accueil-du-site-enquete-fraude.pdf>

<http://adcfrance.fr/wp-content/uploads/2021/11/La-page-crypto-monnaies-du-site-enquete-fraude.pdf>

Les conditions générales sont en anglais. Nous les publions ci-dessous :

<http://adcfrance.fr/wp-content/uploads/2021/11/Les-conditions-generales-du-site-enquete-fraude.pdf>

Il est indiqué que le site appartient à la société ENQUETE FRAUDE LLC. Malgré nos recherches, nous n'avons pu identifier de société américaine à ce nom. Par contre, il est indiqué que ces conditions s'appliquent aussi aux sites www.hudsonintel.com and www.asset.expert.

Ces deux sites existent. Nous publions les pages accueils :

<http://adcfrance.fr/wp-content/uploads/2021/11/The-Asset-Search-Experts-Hudson-Intelligence.pdf>

<http://adcfrance.fr/wp-content/uploads/2021/11/Hudson-Intelligence-Fraud-Asset-Investigation.pdf>

Le propriétaire est la société américaine HUDSON INTELLIGENCE LLC créée en 2011. Nous publions sa fiche d'identité :

<https://opengovus.com/sam-entity/105762592>

Il est à noter que les conditions générales de l'un des sites américains évoque un troisième site www.fraudinvestigation.net. Ce site est la version américaine du site enquete-fraude.com. Nous publions la page accueil :

http://adcfrance.fr/wp-content/uploads/2021/11/La-page-accueil-du-site-fraudinvestigation.net_.pdf

La seule différence est le haut de la page accueil où il est mentionné le nom réel de la société qui le gère. Les domaines d'intervention sont nettement plus nombreux.

Il a été créé le 03/01/2018. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/fraudinvestigation.net>

Les informations du site

Le site ne mentionne ni adresse postale, ni numéro de société ou de numéro de téléphone. Seul un formulaire est accessible. Il est impossible de trouver dans quel pays est situé l'entité qui le gère.

Les conditions générales évoquent une fois le mot "hudson" sans autre précision et un mail de contact avec fraudinvestigation.net comme nom de domaine.

Il est mentionné à plusieurs reprises des lois américaines sans qu'il soit indiqué sous quelle loi les litiges seront traités.

Cette opacité est pour le moins étonnante de la part d'une société qui revendique travailler avec le FBI.

Conclusion

Ce site est un clone partiel du site américain fraudinvestigation.net. Le contenu est la traduction du contenu de la page accueil et de celle dédiée aux crypto-monnaies. Nous n'avons pas apprécié la mention de la société ENQUETE FRAUDE LLC qui n'existe pas comme exploitante du site à la date de nos recherches .

Si vous disposez de mails ou d'informations sur ces propositions, vous pouvez nous contacter à l'adresse placement@adcfrance.fr. Il faudra simplement aussi nous transférer le / les mails que vous avez reçus. Nous sommes particulièrement intéressés par le / les RIB qui vous seraient donnés. Bien évidemment, ne donnez aucune information personnelle et n'envoyez pas de justificatifs d'identité ou de domicile.

Vous trouverez dans le lien ci-dessous des informations sur notre travail :

<http://adcfrance.fr/les-conseils/arnaque-aux-sites-dedies-a-l-epargne-les-premieres-informations-de-l-adc-france/>

L'association fera le maximum pour vous aider. Il vous sera simplement demandé une adhésion à 47 € incluant l'abonnement à notre revue trimestrielle dont vous trouverez deux numéros dans les liens ci-dessous :

Les conseils pratiques pour la gestion d'un litige

[Le numéro 152 de la revue Antipac](#)

L'apparition de l'ADC France :

[La revue Antipac n° 149](#)

Vous pouvez la réaliser avec le lien sécurisé ci-dessous :

<http://adcfrance.fr/adhesions-readhesions-adc-france/>

Vous pouvez aussi nous l'adresser par chèque à l'ordre de l'ADC France 3/5 Rue Guerrier de Dumast, 54000 NANCY

Nous tenons à préciser que toutes les recherches ont été sauvegardées sur un disque dur externe en PDF.

Par ailleurs, s'agissant de données publiques, nous ne retirerons aucune information sauf erreur matérielle. Cette demande devra être faite exclusivement par courrier recommandé avec AR. Aucune suite ne sera donnée pour toute demande faite par mail ou par téléphone.

